

Les habitants à la chasse aux griffes de sorcière

C'est dans le cadre de la loi pour la transition énergétique, qui s'est concrétisée par la signature d'une convention entre le ministère de l'Écologie et du Développement durable et le Pays de Balagne, qu'une consultation a été lancée auprès de ses trente-six communes en vue "de réaliser une campagne d'arrachage de griffes de sorcière, espèce invasive présente sur tout le littoral balain", a expliqué Jean-Marie Séité, maire de Galeria et vice-président du pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Balagne, lors de la journée écocitoyenne de préservation de la biodiversité organisée sur sa commune.

Préserver la biodiversité

Dans l'embouchure du Fangu, on relève plusieurs espèces invasives dont la griffe de sorcière ou carpobrotus qui figure parmi les végétaux exotiques posant le plus de problèmes écologiques.

Dans les falaises et les dunes, "elle peut compromettre la survie d'espèces endémiques, rares ou protégées comme l'armeria soleirolii et l'erodium corsicum", explique Julien Innocenzi, animateur de la réserve de biosphère du Fangu. En s'étalant sur le substrat, la griffe de sorcière recouvre des espèces plus petites et ses racines émettent des toxines qui inhibent leur développement. "Son pouvoir de nuisance est d'autant plus grand que les animaux, en consommant ses fruits, dispersent les graines et que les rameaux feuillés arrachés par les tempêtes et transportés ailleurs



Julien Innocenzi, animateur de la réserve de biosphère du Fangu, explique au groupe comment reconnaître les plantes protégées et éviter de les piétiner lors de l'arrachage. / PHOTO J.C.

sont des foyers de colonisation. De plus, la griffe de sorcière est une plante envahissante car la croissance rapide des stolons, jusqu'à un mètre par an, lui permet de couvrir rapidement de grandes surfaces. Elle est à éradiquer absolument", ajoute Michel Puzenat, secrétaire de l'association A Sentinella.

Cette espèce est toujours présente malgré les précédentes campagnes d'arrachage. "Un repérage effectué fin septembre 2017 a révélé une présence abondante de griffes de sorcière sur les bordures du parking, les parois des falaises et sur le promontoire de la tour", informe Pauline Deniset, animatrice du site Natura 2000, rivière et vallée du Fangu. Cela "justifie l'opération projetée par le PETR de Ba-

lagne et nécessitera un suivi dans les prochaines années", poursuit Michel Puzenat. "C'est pourquoi l'association a répondu favorablement à l'appel d'offres. Nous nous réjouissons que son projet ait été retenu", déclare Rosette Celeri, présidente d'A Sentinella.

Réussite de la journée de sensibilisation

Lors de cette journée écocitoyenne, plusieurs groupes ont arraché et stocké des griffes de sorcière avant leur transport vers un lieu de séchage où elles seront brûlées. "Nous espérons ne plus voir cette espèce ici. Les précédentes campagnes semblent l'avoir éradiquée sur l'arrière-plage de la Ricinicia. Les plantes en-

démiques ont recolonisé ce secteur", se réjouit l'une des participantes.

Cette action a permis de sensibiliser le public. "Les réticences à l'arrachage viennent d'une méconnaissance de la nuisance de ces plantes que l'on trouve jolies et utiles car elles retiennent la terre avec leurs racines. Malheureusement, elles sont aussi très agressives", souligne Michel Puzenat.

Cette journée fut aussi l'occasion de présenter le site ZSC (zone spéciale de conservation) Natura 2000 dont le but est de concilier biodiversité et activités humaines et de mieux faire connaître les structures qui œuvrent dans cet esprit comme la Casa marina.

JACQUELINE CORTEGGIANI